

# demain le monde

n° 7 - mai/juin 2011

Théâtre  
**Celui qui se moque  
du crocodile ...**

Agrocarburants  
**Cinq mauvaises  
raisons de poursuivre  
la fuite en avant**

Sur la route  
**Pour le droit  
des migrants**

dossier

# Monde arabe : la question sociale



# 02

sommaire

# dlm

demain le monde

n° 7 – mai/juin 2011

**Directeur de rédaction**

Arnaud Zacharie

**Rédaction**

Frédéric Lévéque

**Graphisme**

Dominique Hambye, Élise Debouny

**Impression**

Kliemo – Eupen

Imprimé à 6.000 exemplaires  
sur papier recyclé

**Photo de couverture**

Manifestation à Tunis, 19 janvier 2011

© Nasser Nouri 2011

**dlm est le supplément**

« développement » du magazine  
Imagine demain le monde.

**Pour le recevoir, abonnez-vous !**

[www.imagine-magazine.com](http://www.imagine-magazine.com)  
[www.cncd.be/dlm](http://www.cncd.be/dlm)

**Contact**

[dlm@cncd.be](mailto:dlm@cncd.be) – 02 250 12 51

**CNCD** 11.11.11  
UN COMBAT DE PLEINS DROITS

 COMMUNAUTÉ  
FRANÇAISE  
DE BELGIQUE

AVEC LE SUPPORT DE  
LA COOPÉRATION  
BELGE AU DÉVELOPPEMENT

.be

# 03

édito

**Les enjeux sociaux et démocratiques du printemps arabe**

par Arnaud Zacharie

# 04

regard sur le monde

**Agrocarburants : cinq mauvaises raisons  
de poursuivre la fuite en avant**

par François Polet

# 06

regard sur le monde

**Rio + 20 : 20 ans de mariage, ça se fête !**

par Véronique Rigot

# 08

petites histoires de gros sous

**Paradis fiscaux : tant critiqués mais tellement pratiques**

par Antonio Gambini

# 09

dossier

**Monde arabe : la question sociale**

**Urgences sociales : l'Europe restera-t-elle sourde ?**

par Frédéric Lévéque

**Égypte, Tunisie : « Enfin libres... de bronzer »**

par Bernard Duterme

# 14

citoyen, citoyenne

**Sur la route, pour le droit des migrant**

rencontre avec Jean Jacques Mbelle Abega, par Cécile Vanderstappen

# 16

projet 11.11.11

**Des cliniques mobiles pour contourner l'occupation israélienne**

par Rabab Khairy

# 18

multi-culture

**Celui qui se moque du Crocodile...**

rencontre avec Guy Theunissen, par Julien Truddai

# 20

introspectus

**Pourquoi les « pays les moins avancés » n'avancent pas...**

par Oumou Zé

# 23

pas au sud, complètement à l'ouest

**Ne rien lâcher**

« LE PRINTEMPS ARABE N'EST PAS  
UNE FIN EN SOI, MAIS LE DÉBUT  
D'UN PROCESSUS HISTORIQUE »

# Les enjeux sociaux et démocratiques du printemps arabe



ARNAUD ZACHARIE  
Secrétaire général du CNCD-11.11.11

Le printemps arabe est loin d'avoir dévoilé tous ses secrets. Les mois passent et la révolte citoyenne ne faiblit pas. Par contre les forces qui tentent de récupérer ou de dénaturer cet extraordinaire élan de liberté semblent aussi puissantes que diverses. Traduire en débouchés politiques concrets les revendications du printemps arabe n'est en effet pas chose aisée, surtout dans des pays où les régimes autoritaires ont eu le temps de nouer d'importants réseaux d'influence au sein de l'armée, de la police, des médias et des autres piliers de la société.

En portant la triple revendication « emploi, liberté, dignité », la jeunesse arabe s'est mise en quête de ses droits fondamentaux, aussi bien économiques et sociaux que civils et politiques. Ce faisant, elle a engendré une vague de changement rarement égalée, mais s'est aussi heurtée à des intérêts divers bien établis. Par ailleurs, si l'intervention armée en Libye a sans doute permis d'éviter le massacre des insurgés anti-Kadhafi à Benghazi, elle se détourne de son objectif initial et dénature la dynamique de la révolte libyenne. Quoi qu'il en soit, bien que ce soit une condition nécessaire, il ne suffit pas de faire tomber des régimes dictatoriaux pour garantir la démocratie et le développement. Il faut pour cela s'assurer que les revendications de la société civile soient prises en compte et que les modèles de développement garantissent les droits fondamentaux des populations. À cette aune, le printemps arabe n'est pas une fin en soi, mais le début d'un processus historique qu'il conviendra de soutenir dans la durée (voir notre dossier pp. 9-13).

Ces enjeux de taille ne se limitent d'ailleurs pas au monde arabe, loin s'en faut. Les populations des pays dits « les moins avancés », c'est-à-dire la cinquantaine de pays les plus pauvres du monde, dont les trois quarts se situent en Afrique subsaharienne, survivent majoritairement dans la misère et sont dirigés par des régimes peu démocratiques. Ces pays restent victimes d'un modèle de développement fondé essentiellement sur l'exportation de matières premières à faible valeur ajoutée, qui enrichissent une minorité mais créent peu d'emplois et de revenus pour la majorité de la population (voir l'article pp. 20-22).

Le printemps arabe est un formidable élan d'espoir pour tous les citoyens du monde qui restent privés de leurs droits fondamentaux. Mais la désillusion n'en serait que plus grande si ce mouvement était confisqué par des forces qui ne l'ont pas engendré.





FRANÇOIS POLET

CETRI, coordinateur de l'ouvrage *Agrocarburants : impacts au Sud ?*, Alternatives Sud, mars 2011.

# Agrocarburants : cinq mauvaises raisons de poursuivre la fuite en avant

Si les agrocarburants n'ont plus trop la cote, certaines demi-vérités continuent à être avancées pour minimiser leurs impacts.

Mis en cause dans l'émergence ou l'aggravation de phénomènes inquiétants au Sud – insécurité alimentaire, déforestation, accaparement de terres et expansion de l'agriculture industrielle –, le recours massif aux agrocarburants n'en demeure pas moins un axe majeur des politiques énergétiques européennes. La directive « énergies renouvelables » (ER) adoptée en 2009 exige que la proportion d'agrocarburants dans le carburant de transport atteigne 10% dans chacun des 27 États membres en 2020<sup>1</sup>. Cinq demi-vérités sont régulièrement avancées pour dissiper les craintes de la société civile. Voyons comment elles faussent le tableau en minimisant ou occultant les aspects les plus problématiques de l'expansion en cours.

**Les agrocarburants consommés en Europe seront majoritairement produits en Europe.** Vrai. Mais la part des importations est loin d'être négligeable. En 2008, année où l'UE n'a incorporé « que » 3,3% d'agrocarburants dans son carburant de transport, plus d'un cinquième de ce volume a été importé de pays hors UE. Bien davantage si l'on tient compte du biodiesel produit dans l'UE au départ de matières premières importées (graines de colza, de soja, huile de palme). Cette proportion est destinée à croître à mesure que l'on se rapprochera de l'objectif des 10% en 2020<sup>2</sup>. Tout aussi important : la

canalisation de l'essentiel de l'huile de colza et de tournesol européenne vers les unités de biodiesel amène l'industrie agroalimentaire, grande consommatrice d'huile végétale, à se tourner davantage vers l'huile de palme en provenance d'Indonésie et de Malaisie, où l'expansion des palmiers à huile est la première cause de déforestation. Ce phénomène d'importation indirecte est massif et ne peut être ignoré.

**Les agrocarburants ne sont pas le principal moteur de l'expansion des monocultures industrielles au Sud.** Vrai. L'explosion de la production d'huile de palme en Asie du Sud-Est est d'abord commandée par l'augmentation de la demande des filières alimentaires et industrielles, en Inde et en Chine essentiellement. De même, la prodigieuse expansion des monocultures de soja en Amérique du Sud répond d'abord à la demande de tourteaux de soja pour l'alimentation animale en Chine et... en Europe. Mais de là à considérer les agrocarburants comme des « boucs émissaires »... Leur pression sur les marchés agricoles internationaux est loin d'être négligeable et va croissant : d'après une étude de la Commission, l'industrie européenne du biodiesel absorbera 19% de l'huile végétale produite dans le monde en 2020<sup>3</sup>. Et puis surtout, à la différence des autres demandes, qui résultent de la légitime élévation du niveau de



consommation de populations en Asie, celle-ci est le seul produit de choix politiques délibérés, justifiés par des arguments environnementaux qui plus est.

**Il y a suffisamment de terres inutilisées dans le monde pour produire des agrocarburants à grande échelle.** Il existe effectivement des surfaces importantes de terres non cultivées qui pourraient être mises en culture, dans les trois continents du Sud essentiellement. Mais, d'une part, celles-ci sont loin d'être « vides » d'utilisateurs – elles rendent quantité de services écologiques aux populations locales (pâturage saisonnier, agriculture itinérante, collecte de bois de feu). D'autre part, ce n'est pas sur ces terres, souvent ingrates, que l'augmentation de la production se produit, mais sur celles où l'offre est la plus prompte à s'adapter, à savoir les terres fertiles convoitées par l'agriculture industrielle en Amérique du Sud, en Asie du Sud-Est et en Afrique. Au détriment de l'agriculture familiale et de l'environnement.

**Les critères de durabilité adoptés par l'UE permettront de s'approvisionner en agrocarburants « propres ».** Plus ou moins vrai. Tout d'abord les critères contraints de la directive ER ne couvrent que certains aspects environnementaux des productions<sup>4</sup>. Autrement dit, l'éthanol brésilien provenant de plantations de canne à sucre respectant plus ou moins ces critères, mais maltraitant les travailleurs ou contaminant les eaux locales est considéré « durable » aux yeux de la directive. Plus fondamentalement, la vérification de ces critères au niveau de chaque plantation n'a pas de prise sur les effets indirects évoqués plus haut : l'utilisation par les usines de biodiesel d'huile de colza certifiée et « bien de chez nous » oblige l'industrie agroalimentaire à importer massivement de l'huile de palme.

Le phénomène de changement d'affectation des sols indirects (CASI) rend donc les impacts de l'expansion des cultures énergétiques non maîtrisables par la certification. Si elles ne s'étendent pas sur des milieux riches en carbone et en biodiversité, ces cultures prennent fatallement la place d'activités agricoles préexistantes (élevage ou culture). Dans un premier temps, cette disparition entraîne une tension sur les marchés agricoles préjudiciable aux consommateurs pauvres (facteur de crise alimentaire). Dans un deuxième temps, les activités remplacées ont de fortes chances de réapparaître ailleurs, quelque part dans le monde, au détriment d'environnements de grande valeur écologique. La déforestation paraît évitée, elle est tout simplement déplacée.

## « L'ÉTHANOL BRÉSILIEN QUI CONTAMINE LES EAUX LOCALES EST CONSIDÉRÉ COMME DURABLE »

**La méthodologie du calcul du CASI ne fait pas l'objet d'un consensus scientifique.** Vrai. Le phénomène du CASI est complexe et difficile à mesurer. Est-ce pour autant qu'il faut faire comme s'il n'existe pas et poursuivre la fuite en avant comme d'aucuns le proposent ? Il s'agirait là d'une attitude irresponsable, à l'opposé exact du « principe de précaution » proné par les institutions européennes dans tant d'autres domaines. D'autant que, malgré des divergences certaines, la majorité des calculs menés à l'aide de

modèles d'équilibre agro-économiques globaux indiquent que la prise en compte du CASI alourdit gravement le bilan carbone et environnemental des agrocarburants<sup>5</sup>. Au point de le rendre globalement négatif...

Certes la nécessaire transition énergétique devant nous invite à prendre des initiatives radicales. Mais le besoin d'agir ne peut justifier l'adoption de politiques dont les impacts globaux se révèlent potentiellement contre-productifs vis-à-vis des objectifs visés. *A fortiori* si les coûts (mal) cachés de cette politique touchent d'abord des populations tierces non responsables du passif écologique mondial.

1/ La directive parle de 10% d'énergie « produite à partir de sources renouvelables ». On sait déjà que les agrocarburants de première génération compteront pour plus de 90%. 2/ À cette date, les surfaces arables destinées à l'alimentation du seul marché belge en agrocarburants représenteront au bas mot 445 000 ha, soit 57% de la surface arable de la Belgique... 3/ De Santi et al. (2008), *Biofuels in the European Context: Facts and Uncertainties*, rapport du Joint Research Centre (CE).

4/ L'utilisation d'agrocarburants doit entraîner 35% de réduction d'émission de gaz à effet de serre par rapport à « l'équivalent fossile » et les matières premières agricoles ne peuvent provenir de terres qui présentaient une « grande valeur » en termes de biodiversité et de stockage de carbone en janvier 2008. 5/ Voir la revue des travaux réalisés par le bureau d'étude Ecofys en 2009 : *Summary of approaches to accounting for indirect impacts of biofuels production*.



### Agrocarburants : impacts au Sud

Alternatives Sud, Vol. XVIII – 2011, n°1  
Un livre coordonné par Bernard Duterme & François Polet  
Disponible en librairie ou sur [www.cetri.be](http://www.cetri.be)

# Rio + 20 20 ans de mariage, ça se fête!

VÉRONIQUE RIGOT

Chargée de recherche, CNCD-11.11.11

**En 2012, le Sommet de la Terre de Rio célébrera ses noces de porcelaine. Pour commémorer l'événement, le Brésil recevra les Etats du monde entier pour faire le bilan de ces 20 années écoulées. 20 ans d'union entre le développement et l'environnement.**

Il y a 19 ans, devant votre journal ou votre écran de télévision, vous étiez peut-être dubitatif, ou enthousiaste, à l'idée de ce que cette grande conférence, le Sommet de la Terre de Rio, pouvait apporter au fonctionnement du monde. Il y a 19 ans, vous étiez peut-être, comme l'auteure de ces lignes, sur les bancs de l'école, loin de vous imaginer l'ampleur des défis en matière environnementale et de développement d'un modèle qui produit et consomme simplement de trop.

## Les fiançailles

Fondées au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les Nations Unies ont attendu 1972 pour organiser une première conférence internationale sur l'environnement. Elle fut organisée à Stockholm (Suède), et marqua le réveil officiel des consciences écologistes initié dix ans plus tôt grâce au livre de Rachel Carson, *Silent Spring*<sup>1</sup>. Cette conférence de 1972 fit office de fiançailles, la déclaration de Stockholm établissant 26 grands principes unissant préoccupations environnementales et de développement.

Quinze ans plus tard, la Commission mondiale pour l'environnement et le développement publia le rapport Brundtland. Intitulé *Notre avenir à tous*, il proposait une définition d'un concept aujourd'hui très utilisé et pas toujours à bon escient, celui de « développement durable » : « le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Inhérents à cette notion, le concept de « besoins » essentiels des plus démunis; et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.

## Le mariage

En 1992, à Rio de Janeiro, c'est un mariage important qui eut lieu : l'environnement et le développement s'unissaient enfin officiellement pour la première fois. Si Rio fut une étape importante, c'est parce qu'au-delà de la célébration officielle de l'union et la déclinaison du développement durable en 27 principes, trois conventions internationales y furent signées : la convention pour la lutte contre la désertification, celle pour la lutte contre les changements climatiques et enfin celle



© Ainhoa Goma / Oxfam 2010

pour la préservation de la biodiversité. Chacune a posé les cadres de l'action internationale pour faire face à ces trois enjeux fondamentaux.

Rio+20 sera-t-elle aussi une étape importante ? Difficile à ce stade d'évaluer ce qui ressortira vraiment de cette conférence en juin 2012. Le Sommet de Johannesburg en 2002, convoqué pour un état des lieux « 10 ans après », avait

## « NOTRE MONDE NE PEUT SE CONTENTER D'UN PEU DE PEINTURE VERTE SUR L'ÉCONOMIE »

été insipide. Aucune véritable avancée, ni en termes de réflexion ni en termes d'actions concrètes, n'en était ressortie. Alors on comprend d'autant mieux le scepticisme de certains pour Rio+20.

À un an de la conférence, la vraie question ne doit pas être de spéculer sur ses futurs résultats, mais plutôt de s'approprier le débat et de collaborer avec d'autres réseaux d'ONG suffisamment forts pour infléchir certaines positions, voire peser dans les décisions. Il est certain qu'à l'heure actuelle, plus d'un an avant l'événement, le Sommet intéresse ONG, entreprises, syndicats, académiques,... Certains avec plus de distance et de perplexité que d'autres, mais tout le monde suit les préparatifs.



En témoigne la société civile du monde entier réunie en février au Forum social de Dakar et qui s'est donné rendez-vous à Rio en juin 2012. S'appropriant les deux thèmes définis pour le Sommet (voir encadré), elle entend rappeler que les choix de société qui s'imposent, étant donné l'épuisement de notre planète, ne doivent pas se faire au détriment des préoccupations sociales et environnementales.

### Quel changement ?

La véritable question qui se pose à l'aube de Rio+20 est celle du changement que nous voulons, de l'alternative que nous proposons, de la transition socio-écologique que nous sommes prêts à concrétiser par des décisions politiques et des choix au quotidien<sup>2</sup>. Les mouvements sociaux et environnementaux posent la question, parfois sans ambages, depuis quelques années. Des pistes de réponse émanent pour une redéfinition de l'amélioration du bien-être et proposent différents concepts s'appuyant sur des principes tels que la transition juste, la souveraineté alimentaire, le « bien vivir » entre autres.

Pour Ignacy Sachs, économiste précurseur du développement durable et secrétaire du Sommet de la Terre de Rio, le sujet à discuter à Rio sera « le retour à la planification » d'une responsabilité partagée entre les États et la communauté internationale. « La planification à rechercher aujourd'hui est celle de la démocratie qui passe par un dialogue quadripartie : États, entrepreneurs, syndicats et société civile<sup>3</sup>. »

Notre monde ne peut se contenter d'un peu de peinture verte sur l'économie, tel un plâtre sur une jambe de bois. C'est de respect et de justice qu'il faudra avant tout parler à Rio+20. « Ce qui n'est pas fait en respectant le temps ne résiste pas au temps », dit l'adage. On connaît trop bien le sort malheureux de nombreux mariages de nos jours... Prenons le temps de consolider ce mariage de Rio et de lui construire un avenir. Il en va du bien-être de l'Humanité.

1/ Rachel Carson est une biologiste et zoologiste états-unienne. En 1962, son ouvrage « Silent spring » sensibilisa l'opinion publique aux problèmes environnementaux. Le mouvement qu'il déclencha conduisit à la création de l'Environmental Protection Agency et à un changement dans la politique nationale envers les pesticides. 2/ Cette question de la transition sera au cœur d'un séminaire organisé par le CNCD-11.11.11 le mardi 17 mai 2011 à Bruxelles. Plus d'informations sur [www.cncd.be/Quelle-transition-socio-ecologique](http://www.cncd.be/Quelle-transition-socio-ecologique) 3/ Interview réalisée pour l'association 4D, Le Facteur 4D, septembre 2010.

### Vers un sommet « Green Economy » ?

Les deux thèmes choisis de la Conférence de Rio, édition 2012, sont l'« économie verte dans une perspective de développement durable et d'éradication de la pauvreté » et le « cadre institutionnel pour le développement durable ». Ces deux axes ont leur importance stratégique : l'un est économique, l'autre est politique. L'économie mondialisée doit plus que jamais être encadrée par des institutions et des normes pour favoriser le respect des dimensions sociales et environnementales. Or, dans les débats, dans les enceintes officielles et non gouvernementales, et même dans les textes préparatifs, c'est le volet économique qui est le plus visible, un volet économique dont on ne retient que le début de l'intitulé : « Green Economy » ! Comme l'explique Nicolas Van Nuffel, du CNCD-11.11.11, le risque est grand de voir le débat accapré par les transnationales : « Leur programme est en effet très clair : pour verdir l'économie, il faut privatiser et gérer par le marché tout ce qui nous entoure. Climat, forêts, biodiversité, patrimoine génétique, etc. » À nous de rappeler qu'il faut parler du cadre institutionnel international aussi !

ANTONIO GAMBINI,  
Charge de recherche, CNCD-11.11.11

# Paradis fiscaux : tant critiqués mais tellement pratiques

**Comment nos gouvernements investissent  
notre argent dans les paradis fiscaux,  
sous prétexte d'aider les pauvres.**

Qui s'en souvient encore ? Le 2 avril 2009, en pleine crise bancaire et financière mondiale, le G20, réuni à Londres, affirmait sa détermination à combattre les paradis fiscaux « pour protéger nos finances publiques ». Nicolas Sarkozy avait surenchéri en déclarant, quelques mois plus tard à la télévision, que « les paradis fiscaux, le secret bancaire, c'est terminé ! ». Nous avons vu ensuite dans ce même magazine comment le processus d'identification de ces paradis fiscaux par l'OCDE s'est soldé par une véritable amnistie de ces places financières et de leurs pires pratiques. Une sorte d'absolution sans même de confession préalable.<sup>1</sup>

Les gouvernements du G20, européens en tête, n'ont donc rien fait pour combattre les paradis fiscaux et leur rôle central dans toutes les malversations financières planétaires. Pire, nos gouvernements et d'autres institutions publiques telles que l'Union européenne ou la Banque mondiale sont de véritables clients et usagers de ces mêmes paradis fiscaux !

Depuis plusieurs années, les organismes publics de financement du développement, détenus donc à 100% par les pouvoirs publics et chargés de soutenir le développement économique et social, ont décidé de développer leurs activités de financement du secteur privé dans les pays du Sud, celui-ci étant identifié comme étant un puissant vecteur de développement. Le principe n'est pas forcément mauvais en soi. Pourquoi en effet ne pas soutenir les petites exploitations agricoles familiales privées dans le Sud, ou les PME locales actives dans le secteur du recyclage de déchets ? Hélas, ces organismes publics rechignent souvent à investir directement dans les petits projets privés locaux, car cela demanderait trop de travail et une véritable implantation locale.

Ce sont en fait d'autres types d'investissements qui sont privilégiés. Premièrement, le financement de grands projets (souvent dans le secteur énergétique ou minier) appartenant non pas à des petits entrepreneurs locaux mais plutôt à de grandes multinationales, souvent domiciliées dans des paradis fiscaux. Deuxièmement, des prêts massifs à des banques locales (souvent filiales de grands groupes européens ou américains disposant de filiales multiples dans les paradis fiscaux), à charge pour celles-ci de prêter à leur tour à des entreprises sur le terrain. Enfin, méthode aujourd'hui plus en vogue, investir dans des fonds d'investissement spécialisés (appelés *Private equity* en anglais), établis de préférence aussi dans des paradis fiscaux tels que l'île Maurice ou les îles Caïmans. Ces fonds sont ensuite censés multiplier la mise de départ en attirant d'autres co-investisseurs publics et privés, et enfin investir dans le capital d'entreprise sur le terrain.

Le problème, c'est qu'en faisant ainsi fi de toutes considérations de transparence et d'intégrité fiscale, ces institutions participent à un système généralisé d'évasion fiscale aux dépens des finances publiques des pays les plus pauvres. C'est d'ailleurs ce que reconnaissent ces organisations publiques elles-mêmes. Ainsi, par exemple, la Banque européenne d'investissement (BEI) dans sa « politique vis-à-vis des juridictions faiblement réglementées, non transparentes et non coopératives » du 15 décembre 2010, déclare interdire le recours aux paradis fiscaux, sauf « justifications adéquates quant au recours à la structure concernée. De telles justifica-

**« IL EST STRICTEMENT INTERDIT D'UTILISER UN PARADIS FISCAL SAUF QUAND CELA PERMET DE PAYER MOINS D'IMPÔTS ! »**

tions peuvent inclure la neutralité fiscale pour des investisseurs de juridictions différentes, la prévention de la double imposition et d'autres charges fiscales qui pourraient rendre la structure non viable sur le plan économique »<sup>3</sup>. Le principe est donc très clair : il est strictement interdit d'utiliser un paradis fiscal sauf quand cela permet de payer moins d'impôts ! Les impôts en question étant bien entendu ceux des pays en développement qu'il s'agit d'aider.

1/ Du même auteur, lire « Google, le double irlandais et le sandwich hollandais », dlm, janvier-février 2011, [www.cncd.be/dlm](http://www.cncd.be/dlm)

2/ Ces organismes sont multilatéraux et européens, tels que la Banque mondiale et sa filiale IFC, la Banque européenne d'investissement, la Banque européenne de reconstruction et de développement; ou nationaux, tels que le CDC Group britannique ou le belge BIO. 3/ BEI, Politique de la BEI vis-à-vis des juridictions faiblement réglementées, non transparentes et non coopératives, décembre 2010, [www.eib.org](http://www.eib.org)



# Monde arabe : la question sociale

Si le printemps arabe a mis en avant la nature autoritaire des régimes contestés et l'envie de liberté, il est aussi l'expression d'un malaise social grandissant. La faute à un type de développement synonyme de régression sociale dans lequel la politique européenne et le modèle touristique ont leur part de responsabilité.

# Urgences sociales l'Europe restera-t-elle sourde? ■

FRÉDÉRIC LÉVÈQUE,  
CNCD-11.11.11

**L'Europe prend-t-elle la mesure des enjeux sociaux à l'origine de la révolte arabe et va-t-elle en tenir compte ? On est en droit d'en douter...**

Mi-février, Zine el-Abidine Ben Ali et Hosni Moubarak sont tombés sous la pression de la rue. À Bruxelles, Catherine Ashton, la « ministre des Affaires étrangères » de l'Union européenne (UE) lance un appel à l'organisation d'une conférence de « haut-niveau » pour « coordonner une réponse » aux événements en cours. Les priorités de cette conférence sont au nombre de quatre : le soutien à la société civile, un système juridique indépendant, un système électoral et la liberté de la presse. « Ces priorités sont vraisemblablement dans l'intérêt de l'Europe et du monde arabe », explique Ziad Abdel Samad, directeur de la Plateforme des ONG arabes pour le Développement (ANND), « mais il reste à donner une réponse concrète aux questions sociales ».

## Revendications sociales

« L'origine de la révolution arabe ne doit pas seulement être cherchée dans les prisons, les chambres de torture ou les procès politiques, mais dans le douloureux cortège de misère sociale et économique », nous explique une chroniqueuse du *Guardian*<sup>1</sup>. Pour l'économiste algérien Ramdane Hakem, aspiration démocratique et revendication sociale sont indissociables dans la révolte arabe : « Vie chère, absence de revenu, précarité des emplois, de l'habitat, système de santé déficient. Tous ces problèmes sont à l'origine d'une demande sociale devenue impérieuse. Mais si la revendication sociale constitue sans aucun doute l'énergie de la révolte, l'intervention des classes moyennes dans les luttes a tendance à la reléguer au second plan.<sup>2</sup> » En Tunisie, où tout a commencé, le mouvement est venu de l'intérieur du pays, des régions marginalisées. « Le mouvement a été vraiment un mouvement social des classes populaires marginalisées au départ, et ce n'est que très tardivement dans l'extension et l'arrivée à Tunis qu'il y a eu cette rencontre avec les classes moyennes », analyse Béatrice Hibou<sup>3</sup>. En Égypte aussi, si les médias ont braqué leurs projecteurs sur la jeunesse de la classe moyenne, grande consommatrice de réseaux sociaux, les conflits sociaux se sont multipliés ces dernières années et le monde du travail a activement participé, notamment par des actions de grève, au renversement du raïs.

## Désunion européenne

Tout au long des événements, l'UE a étalé une fois de plus sa désunion sur la place publique. « La réalité nous montre qu'actuellement il n'y a pas de consensus en réponse à cette nouvelle réalité », constate Simon Stocker, du réseau d'ONG européennes *Eurostep*. « Il est nécessaire que tous les États membres s'adaptent aux changements du monde arabe, et pas uniquement l'UE. » Et de pointer du doigt l'attitude du Premier ministre britannique David Cameron : « Le fait qu'il se rende en Égypte, dix jours après la chute du régime d'Hosni Moubarak, accompagné de plusieurs dirigeants d'entreprises de défense et d'armement, illustre un certain manque de jugement de la part des membres de l'Union européenne. »

## Lointaines promesses

Que reste-t-il aujourd'hui des belles promesses du Partenariat euro-méditerranéen<sup>4</sup>? Adoptée en 1995, cette initiative marquait la volonté de l'UE de définir une



nouvelle politique de coopération avec les pays de la rive méridionale et orientale de la Méditerranée. Objectif : construire un espace de paix, de stabilité et de prospérité en s'attachant à réduire l'immense écart de développement entre les deux rives du bassin méditerranéen. L'UE s'est toutefois montrée incapable de traduire sur le terrain cet ambitieux mais nécessaire objectif. Elle s'est plutôt attachée à renforcer la coopération sur les plans sécuritaires – pour contrôler les migrations et lutter contre le terrorisme – et économiques – pour approfondir la libéralisation économique. Et parallèlement, à s'accommoder pleinement des régimes autoritaires en place dans cette région.

## « LES MOINS DE 30 ANS REPRÉSENTENT LA MOITIÉ DE LA POPULATION ET ENVIRON 50% SONT SANS EMPLOI »

### Le libre-échange en question

« La situation que connaît actuellement le monde arabe est le résultat de la marginalisation et de la sous-estimation de ces questions socio-économiques », estime Ziad Abdel Samad. L'abandon des activités agricoles a grossi l'exode rural et la masse des jeunes dans les villes. Les moins de 30 ans représentent la moitié de la population et environ 50% sont sans emploi. Pour le directeur de l'ANND, il faut revoir toutes les politiques économiques adoptées jusqu'ici. « Surtout celles basées sur le néolibéralisme et le libre-échange, car le libre-échange devrait servir une politique sociale pour le développement et pas le contraire ». Mais l'Europe est-elle prête à réviser son agenda et à considérer les pays du sud de la Méditerranée comme de véritables partenaires ? Prend-t-elle la mesure des défis sociaux ? Poser la question, c'est déjà y répondre. Cela ne semble pas être une priorité pour Mme Ashton qui a invité les pays à continuer les négociations pour des accords de libre-échange et à s'adresser au Fonds monétaire international (FMI). « Elle a conseillé à la Tunisie de négocier avec cette institution, explique Ziad Abdel Samad, qui, deux semaines avant les révoltes, attestait dans son rapport, de l'effort du pays sur le plan macroéconomique ainsi que de l'évolution positive des indicateurs de développement. »

Pour l'ancienne fonctionnaire européenne, Claire Mandouze, « ce paradigme de libre-échange est en réalité un paradoxe : l'Europe s'est construite autour d'une zone de libre-échange interne et protégée de l'extérieur, mais elle n'autorise pas ses partenaires à faire la même chose. Pourquoi ? Car l'Europe veut garder sa mainmise en Afrique du Nord et est prête à tout pour avoir accès aux ressources naturelles.<sup>5</sup> » Le document guidant la politique européenne en la matière – « Raw Material Initiative » – ne prête pas à l'optimisme. Face à la nouvelle concurrence des pays émergents, et consciente de sa forte dépendance envers l'importation de matières premières, l'UE promeut de manière très offensive une politique visant à assurer pour ses entreprises « un accès fiable et sans distorsion aux matières premières ». Un récent rapport ne va pas par quatre chemins en affirmant que « par son action, l'UE sape tout idéal démocratique et d'autodétermination des populations disposant de ressources naturelles, faisant perdurer une forme de "malédiction des matières premières" qui n'a pourtant rien d'inéluctable ». « À aucun moment, assure Ziad Abdel Samad, nous n'avons demandé d'assistance à l'Europe mais nous lui avons indiqué où étaient ses intérêts ! ». Prendre en compte la société civile arabe et permettre à ces pays de dessiner des stratégies de développement à long terme, voilà ce qui cadrerait mieux avec l'idée de partenariat.

1/ Soumaya Ghannoushi, "After unscripted Arab drama, the west sneaks back on set", *The Guardian*, 31 mars 2011. 2/ Ramdane Hakem « La revendication sociale est à l'origine des soulèvements populaires », *L'Humanité*, 22 février 2011. 3/ Intervention de Béatrice Hibou « La force de l'obéissance » lors de la conférence « Tunisie, Égypte : La révolution ! », 25 février 2011, Paris. Conférence disponible à l'écoute sur <http://passerellesud.org/> 4/ Partenariat qui rassemble l'UE, le Maroc, le Liban, l'Algérie, l'Égypte, la Tunisie, la Jordanie, la Syrie, la Turquie, Israël, l'Autorité palestinienne. 5/ Propos tenus lors de la conférence « Quelle réponse de l'Union européenne face à la mutation du monde arabe ? » de Ziad Abdel Samad, organisée par le CNCD-11.11.11 et Eurostep le 24 février à Bruxelles.

# Égypte et Tunisie : « enfin libres... de bronzer »

BERNARD DUTERME  
Sociologue, directeur du CETRI

**Épisodiquement, les soubresauts de l'actualité internationale ramènent sur le devant de la scène politique et médiatique la vaste problématique du marché touristique mondial. Ce fut le cas cet hiver à la faveur des révoltes et de la chute des dictatures tunisienne et égyptienne.**

De part en part, la question touristique aura imprégné nos perceptions des révoltes sociales et politiques à l'œuvre en Tunisie et en Égypte cet hiver. Et pour cause : ces deux « pays proches » figurent bien au top des destinations vacancières des touristes européens et nos « migrants de plaisir » constituent bien l'une des principales sources de revenus de ces deux « contrées paradisiaques »<sup>1</sup>. Du coup, c'est sans trop de gêne que la couverture journalistique des deux soulèvements populaires aura autant focalisé sur le sujet « tourisme », pour concurrencer, voire dépasser à certains moments clés, les reportages consacrés à ce qui se jouait de fondamental et d'historique dans les rues arabes, à force d'immolations, de manifestations, de répression, de nouveaux débordements et de libération. C'est surtout dans les premiers jours que la tendance s'est vérifiée, lorsqu'il s'est agi de s'enquérir dans l'urgence du sort de nos vacanciers « malchanceux », sur fond d'« instabilité sociopolitique ». Pas grand-chose alors ne nous a été épargné : la mauvaise humeur de la touriste « rapatriée de force » par son voyagiste, alors que « nous étions en train de danser » et que « nous ne nous étions rendus compte de rien » ; l'inquiétude du couple pensionné, sur le départ à Brussels Airport ; l'indifférence du cadre français sur une plage ensoleillée, bien à distance des « événements » ; le soulagement des familles à Orly qui voient rentrer les leurs, un peu fatigués mais déjà bronzés, partis une semaine plus tôt ; et, cerise sur le gâteau, presque tous les soirs au journal télévisé, les porte-parole de Jetair et Thomas Cook, pétris du sens des responsabilités commerciales et... confiants pour la suite.

Quelques semaines plus tard en effet, les sourires sont revenus. « Sous la pression croissante des tour-opérateurs, le ministère des Affaires étrangères français a levé les restrictions sur les voyages en Tunisie et en Égypte ». Les touristes européens vont pouvoir retrouver les sables des deux « civilisations millénaires ». Qui plus est,

**« QUAND C'EST DU TERRORISME, CA PREND PLUS DE TEMPS ; MAIS LÀ, C'ÉTAIT JUSTE DES MANIFESTATIONS DE RUE »**

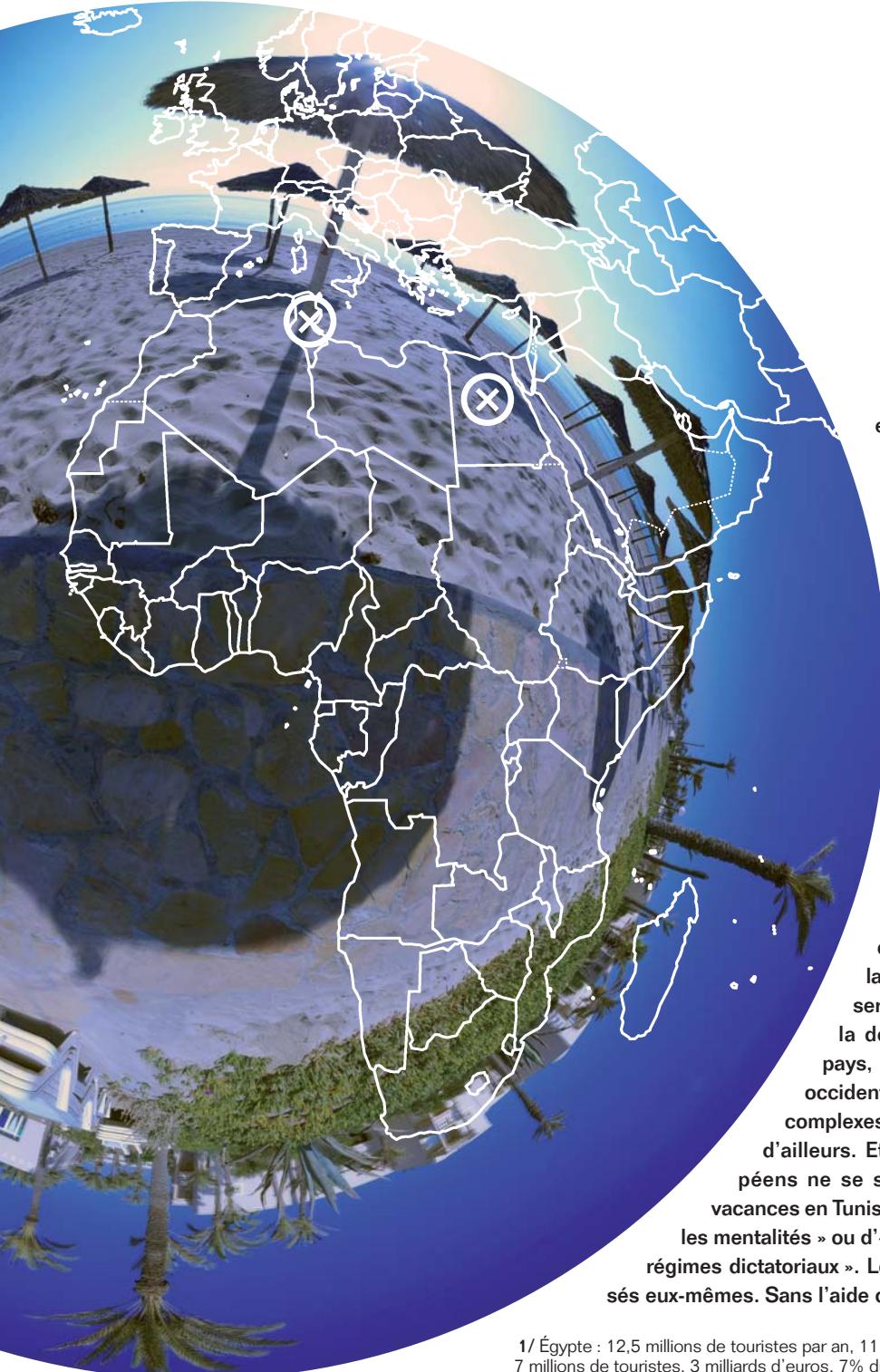
à des conditions avantageuses. Tout le secteur – l'industrie, la main-d'œuvre locale et les vacanciers – s'en réjouit. « Enfin libres... de bronzer ! », ose cyniquement l'Office tunisien du tourisme. « Quand c'est du terrorisme, ça prend plus de temps ; mais là, c'était juste des manifestations de rue dans les villes, les gens ont vite oublié », explique doctement une responsable d'agence, satisfaite des réservations reparties à la hausse.

Concurrence oblige, seules les destinations alternatives – la Turquie, la Grèce, l'Espagne... – déchantent quelque peu. Le comble de l'indécence toutefois sera atteint par une autre facette du tourisme méditerranéen remise en lumière par la chute des dictatures tunisienne et égyptienne : les séjours d'agrément nord-africains de hauts responsables politiques européens, pris à la faveur de leur proximité,

amitié, complicité à l'égard des autorités autoritaires de la région. Des compromissions qui ne datent pourtant pas d'hier et qui ne méritaient pas d'attendre l'hiver 2010-2011 pour paraître injustifiables. Car elles le sont en effet et depuis belle lurette, qu'elles soient motivées par des enjeux politiques (séniles peut-être, ces régimes étaient d'abord perçus comme des antidotes au double épouvantail islamiste et migratoire) ou économiques (la ministre française des Affaires étrangères n'est effectivement pas la seule à cultiver ses propres intérêts – plus ou moins importants – de ce côté-là de la Méditerranée).

Plus fondamentalement, ce qui en revanche n'a pas encore été suffisamment épingle dans la foulée des soulèvements égyptien et tunisien, c'est la logique même du secteur touristique,





la nature profondément inégalitaire et délétère des formes dominantes de l'actuelle organisation du tourisme international dans ces régions. Comme dans de nombreux pays du Sud, le rapport coûts/bénéfices y est largement défavorable aux secteurs populaires – majoritaires – et par contre, particulièrement avantageux aux élites et aux puissants tour-opérateurs occidentaux<sup>1</sup>. Hautement concentrés et privatisés, les profits du secteur – hormis les recettes des petits boulot informels et les bas salaires de la main-d'œuvre – échappent pour l'essentiel aux populations locales, qui subissent pourtant de plein fouet les

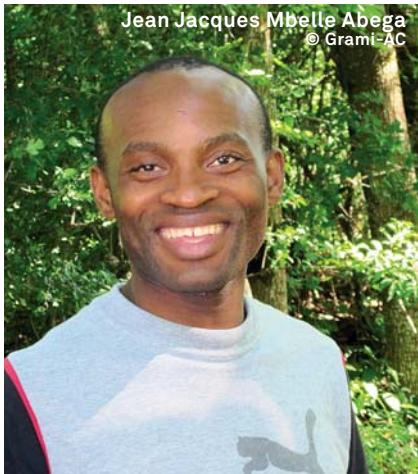
effets des implantations de l'industrie touristique, en termes d'accès de plus en problématique au logement, à l'alimentation, à la terre, à l'eau... dans des régions déjà très vulnérables sur le plan environnemental<sup>2</sup>. De là à conclure, comme d'aucuns l'ont fait, que ce mode de développement du tourisme est consubstantiel aux régimes dictatoriaux – tunisien et égyptien dans le cas qui nous occupe –, ce serait faire l'impasse sur les multiples démocraties du Sud où le partage des retombées touristiques, positives et négatives, apparaît tout aussi inéquitable. Certes la dictature a servi le secteur et celui-ci a servi la dictature, mais il pourra s'en passer aisément si les révoltes arabes devaient échouer à remettre fondamentalement en cause les orientations économiques dominantes dans la région, l'extraversion de la production et des services, la privatisation du patrimoine national, la dépendance alimentaire structurelle de ces pays, etc. En attendant, les principaux voyageurs occidentaux vont continuer à remplir allégrement les complexes hôteliers de Djerba, de Charm el-Cheikh et d'ailleurs. Et les moins indifférents des touristes européens ne se sentiront plus obligés de « justifier » leurs vacances en Tunisie ou en Égypte par le souci de « faire évoluer les mentalités » ou d'« exercer indirectement des pressions sur les régimes dictatoriaux ». Les Tunisiens et les Égyptiens les ont renversés eux-mêmes. Sans l'aide des vacanciers.

1/ Égypte : 12,5 millions de touristes par an, 11 milliards d'euros de recettes, 11,5% du PIB. Tunisie : 7 millions de touristes, 3 milliards d'euros, 7% du PIB (OMT, 2010). 2/ Si le calcul précis des fuites (leakages), des dividendes qui échappent aux pays visités reste controversé, les chiffres les plus sérieux confirment l'asymétrie. Moins de 20% des bénéfices générés par le tourisme en Afrique y resteraient.



### Un « usage occidental » du monde

Si le tourisme est devenu la première source de revenu pour un tiers des « pays en développement », les coûts sociaux, environnementaux et culturels de l'opération sont plus difficilement quantifiables. Appropriation privative du patrimoine, pressions inflationnistes, raréfaction des ressources, saccage des écosystèmes, folklorisation des sociétés (du « décor » humain), consommation des moeurs... la monoculture du tourisme massifié et la diversification tous azimuts de son offre sont régulièrement assimilées – à raison – à un « nouvel usage occidental du monde ». L'île tunisienne de Djerba (1.000.000 de touristes par an) qui ne produit plus qu'une infime partie de ses besoins alimentaires est longtemps apparue comme l'exemple paradigmatic de ces enclaves touristiques où les secteurs informels ont explosé au détriment notamment des activités agricoles.



CÉCILE VANDERSTAPPEN,  
Chargée de recherche, CNCD-11.11.11

# Sur la route, pour le droit des migrants

**En Afrique de l'Ouest, les freins à la liberté de circulation se multiplient. C'est ce qu'a voulu constater et dénoncer une « Caravane pour le droit des migrants » qui a traversé 7 pays de la région en marge du Forum social mondial de Dakar. Rencontre avec Jean Jacques Mbelle Abega, son coordinateur.**

Ils sont partis le 18 janvier de Yaoundé au Cameroun. Ils sont arrivés le 5 février à Dakar au Sénégal. Ils étaient six au départ, cinq Camerounais et une Française, et 1.200, de toutes les nationalités, lors de leur entrée dans la capitale du pays de la Teranga (« hospitalité » en wolof). L'organisation en février dernier de la 11<sup>e</sup> édition du Forum social mondial (FSM),

## L'Europe sous-traite sa forteresse

1997. L'espace Schengen devient réalité. Les frontières internes sont supprimées et la libre circulation des citoyens sur le territoire des parties signataires est instaurée. Corollaire de cette réforme, l'Europe bâtit progressivement une forteresse à l'Est et au Sud de son territoire pour contrôler et freiner les migrations. Depuis la fin des années 90, « la politique européenne commune en matière d'asile et d'immigration, nous explique Claire Rodier, est fondée d'une part sur un volet interne et, d'autre part, sur une "dimension externe", qui consiste à monnayer l'aide apportée par l'Europe à certains pays tiers – pays de départ, ou pays de transit des populations qui migrent – contre leur collaboration en matière de contrôle des frontières »<sup>1</sup>. La forteresse, malgré les tragédies qu'elle engendre, reste poreuse, trop poreuse dans une Europe où les discours contre l'immigration ont la cote. L'Europe opte alors pour une

## « L'IGNORANCE DE SES DROITS PAR LE VOYAGEUR SE PAYE CASH »

la grande messe altermondialiste, a poussé le GRAMI-AC (Groupe de recherche et d'action sur les migrations en Afrique Centrale) à renouveler une expérience lancée en 2008 lors du Forum social africain : la caravane pour le droit des migrants. Son objectif : recueillir des informations sur le terrain et rencontrer des acteurs locaux dans une région, l'Afrique de l'Ouest, où 86% des migrations sont intra-régionales et n'ont pas pour but le départ pour l'Europe.

vision laissant la part belle au sécuritaire et organise la sous-traitance du contrôle des flux migratoires. « Nous avons pu constater, explique Jean Jacques Mbelle Abega, coordinateur de la caravane, que les pays d'Afrique de l'Ouest ont tendance à copier une politique et une législation qui rend la circulation des personnes au sein de la région de plus en plus compliquée ». Si la libre circulation des gens progresse en Europe, elle se restreint en Afrique, malgré qu'elle soit un des objectifs de la CEDEAO<sup>2</sup>. « Ceci nous paraît être en contradiction avec le discours sur l'intégration africaine, les besoins économiques de l'Afrique, l'histoire et les réalités des peuples du continent. Rappelons que les frontières africaines ont été arbitrairement dessinées lors de la conférence de Berlin de 1884 qui a réparti le continent entre les puissances coloniales : des familles se sont vu divisées bien qu'appartenant au même peuple et au même village ». Dans son dernier rapport, le réseau associatif *Migreurop* dénonce d'ailleurs cette tendance à l'« externalisation » et rappelle avec force que « le droit, reconnu par les traités internationaux, à quitter tout pays et à demander protection ailleurs, est vidé de son sens si les candidats à l'émigration ou à l'asile sont assignés à résidence ou retenus en route »<sup>3</sup>.



© Grami-AC

## La caravane

Au cours du Forum social africain qui s'était tenu en terre nigérienne en 2008, plusieurs « Caravanes de la dignité » avaient été organisées en amont du Forum, pour relier 9 capitales ouest-africaines à Niamey. Le GRAMI-AC, dont fait partie Jean Jacques, a donc remis le couvert<sup>4</sup>. « Tout au long du voyage, nous raconte-t-il, « nous avons fait des conférences de presse pour sensibiliser les locaux, des ateliers 'santé du migrant' en présence de médecins locaux, des marches contre les accaparements des terres par les grandes multinationales au Burkina, contre les OGM, la visite de la tombe de Thomas Sankara<sup>5</sup>. Nous avons rencontré des témoins et des acteurs de l'émigration légale et illégale vers l'Afrique (australe) et l'Europe. Nous avons recueilli des descriptions assez détaillées sur les parcours des aventuriers du désert et de la mer. »

Durant 19 jours, en bateau, ou en bus, la caravane a traversé 7 pays : Le Cameroun, le Nigéria, le Bénin, le Togo, le Burkina Faso, le Mali et le Sénégal. « La première difficulté se trouve au niveau des prix des visas entre pays africains : 2.700 euros au total pour cinq Camerounais et une Française. Un vrai scandale ! La palme d'or du visa le plus coûteux revient au Burkina Faso qui vient d'augmenter le prix du visa court séjour à 143 euros. »

Le prix du visa est prohibitif mais ce ne sont pas les seuls « frais » auxquels doivent faire face les voyageurs-migrants. Jean Jacques poursuit son récit : « À toutes les frontières terrestres, il nous a été demandé de "payer". Le policier est roi aux frontières. Encouragé par l'impunité et la corruption, certains séquestrent les voyageurs (en règles) dans le seul but d'obtenir quelques pièces de monnaie. L'ignorance de ses droits par le voyageur se paye cash. Il est par exemple plus facile d'entrer au Togo en payant qu'en présentant ses papiers en règle. »

L'Afrique de l'Ouest n'est pas toujours une zone de tout repos pour le voyageur-migrant. Les zones à risque sont multiples. Surtout quand on voyage de nuit. « Dans ce contexte, fermer les frontières s'assimile à du suicide », affirme Jean-Jacques. Rien qu'au Nigeria, la caravane a recensé 71 contrôles armés de patrouilles mixtes sur environ 700 km entre Calabar et Lagos. « Le côté positif des contrôles de police, c'est la sécurité (relative) que la présence policière apporte, même s'il est très pénible de s'arrêter tout le temps ».

Après moult difficultés rencontrées sur le chemin, la caravane est arrivée à Bamako, au Mali, où elle a été rejointe par d'autres caravanes lancées par différents mouvements sociaux en marge du FSM. Ensemble, ils ont terminé le voyage jusqu'à Dakar pour participer au Forum et adopter la Charte mondiale des migrants pour que ceux-ci mettent aussi leur pierre à l'édifice de cet autre monde que l'on voudrait sans murs et de pleins droits.

## Un monde sans murs et de pleins droits !

Après cinq ans de gestation, la Charte mondiale des migrants est enfin née dans un lieu symbolique de la traite des esclaves au Sénégal : l'île de Gorée. Depuis 2006, l'idée de l'écriture d'une charte universelle défendant les droits de tout migrant a mûri petit à petit. Sur chaque continent, lors de réunions formelles ou non, locales, régionales ou internationales, des personnes migrantes ont posé les bases des revendications maîtresses de la Charte. Ce n'est que les 3 et 4 février derniers que l'ensemble des chartes continentales ont été réunies pour ne former qu'une seule charte à portée universelle. L'exercice fut long, complexe et parfois conflictuel mais il a permis le dialogue entre les peuples et cultures sur un sujet qui nous concerne tous : celui de la liberté de circulation et d'établissement pour tous. La charte est novatrice et particulière car elle est le fruit du combat de personnes migrantes engagées à titre individuel et non porté, à son essence, par une dynamique de mouvements associatifs établis. Certes la Charte n'a pas le pouvoir contraignant d'un texte de loi mais son ambition, à ce stade, est de proposer un cadre éthique auquel chacune de nos actions devra dorénavant se référer.

[www.cmmigrants.org](http://www.cmmigrants.org)

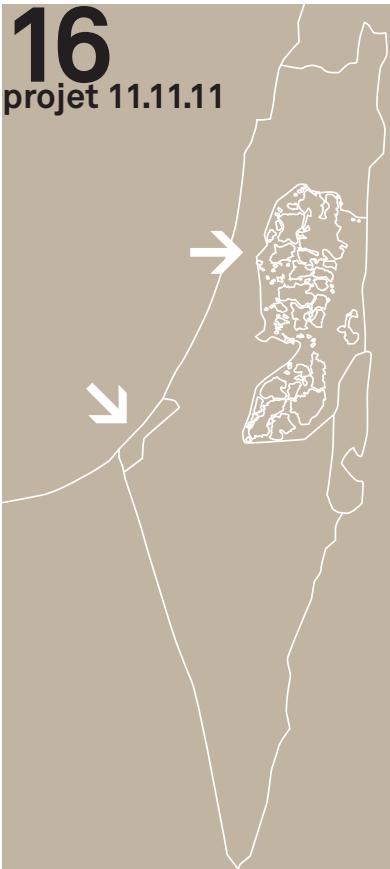
1/ Claire Rodier, UE : voisinage et co-développement... , Cahiers de la coopération internationale, n°10, mars 2009.

2/ Dès sa création le 28 mai 1975, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'est donné pour objectif cardinal, la mise en place d'une union économique au sein de laquelle sera assurée la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux.

3/ Migreurop, « Aux frontières de l'Europe. Contrôles, enfermements, expulsions », rapport 2009-2010, [www.migreurop.org](http://www.migreurop.org)

4/ Pour organiser la caravane, le GRAMI-AC s'est associé à l'Association des maliens expulsés (AME), et aux réseaux Des Ponts Pas des Murs (DPPM) et Afrique-Europe-Interact. 5/ Leader politique burkinabé anti-impérialiste et panafricaniste assassiné en 1987.

# 16 projet 11.11.11



© Tineke D'haese / Oxfam-Solidarité



© Tineke D'haese / Oxfam-Solidarité



## Où ?

Territoires palestiniens occupés

## Contexte

Les obstacles imposés par l'État d'Israël à la circulation des Palestiniens violent leur droit à la santé

## Qui ?

Oxfam-Solidarité

[www.oxfamsol.be](http://www.oxfamsol.be)

Palestinian Medical Relief Society

[www.pmrs.ps](http://www.pmrs.ps)

## Quoi ?

Renforcer les capacités des organisations locales palestiniennes dans les Territoires palestiniens occupés en vue de changer les rapports de force pour contraindre au respect des droits dans les domaines des services sociaux de base (santé publique)

## Soutenir 11.11.11

N° de compte :

BE76 000079753295

BIC : BPOTBEB1

au nom du CNCD-11.11.11,

Quai du Commerce 9,

1000 Bruxelles

Le CNCD-11.11.11  
adhère au Code éthique  
de l'AERF  
[www.vef-aerf.be](http://www.vef-aerf.be)



# Des cliniques mobiles pour contourner l'occupation israélienne

RABAB KHAIRY

Chargée du Moyen-Orient et Afrique du Nord, CNCD-11.11.11

Comment garantir des soins de santé à une population vivant sur un territoire morcelé où la liberté de circulation est drastiquement restreinte ? C'est ce à quoi tente de répondre *Palestinian Medical Relief Society*, une organisation soutenue par l'Opération 11.11.11.

Depuis le début de sa construction, en 2002, le tristement célèbre Mur israélien, érigé à l'intérieur de la Cisjordanie, est venu s'ajouter aux autres obstacles physiques imposés par l'occupation israélienne. Les territoires palestiniens s'apparentent aujourd'hui à un archipel d'îlots de terres où check points, barrages, colonies et autres routes de contournement réservées aux colons restreignent la liberté de mouvement et de circulation des Palestiniens. Ces obstacles créent en plus une entrave à l'exercice d'une série d'autres droits dont notamment celui à la santé.

### Difficile accès aux soins

L'obtention des autorisations préalables nécessaires pour se rendre d'une ville à l'autre, les délais d'attente aux check points ou le blocus de la bande Gaza (voir encadré) créent de graves dysfonctionnements dans le système de santé et aggravent la situation sanitaire des Palestiniens. L'accès aux hôpitaux, par exemple, s'avère être un vrai parcours du combattant pour une grande partie de la population. Se faire soigner

## « L'ACTION DE PMRS RESTE ESSENTIELLE TANT QUE PERSISTE L'OCCUPATION ISRAÉLIENNE »

dans tel ou tel hôpital constitue un élément qui peut être soit décourageant dans les meilleurs des cas soit infranchissable pour des personnes fichées par la sécurité israélienne ou leurs proches. Les organisations de santé répertorient ainsi de nombreux cas d'accouchements dans des conditions plus que précaires ou encore des décès de personnes dans des ambulances bloquées trop longtemps à ces barrages. Le contrôle par l'État d'Israël de la liberté de circuler des Palestiniens a pour effet d'isoler des villages et de les priver d'un accès facile à des centres de santé. Les campagnes de vaccination ne couvrent ainsi plus l'ensemble de la population et des personnes souffrant de maladies chroniques n'ont pas la possibilité de se procurer de façon régulière les traitements et soins que leur cas nécessite.

### Le blocus de Gaza

27 février 2008. L'armée israélienne bombarde la bande de Gaza. Alors que Tsahal vise le ministère de l'Intérieur palestinien, elle détruit le bureau central de la PMRS. Une clinique mobile, la pharmacie, le centre de prêt de matériel pour handicapés et un générateur sont fortement endommagés.

Le blocus de la bande de Gaza depuis 2007 et la guerre de 2008-2009 ont entraîné une pénurie au niveau des services de base et des médicaments. L'instabilité de l'approvisionnement en électricité et la pénurie de carburant pour les génératrices d'urgence perturbent le fonctionnement de nombreux équipements. Il est donc essentiel aujourd'hui d'exiger la fin d'un blocus qui représente une violation du droit des Palestiniens à la santé.

### Cliniques mobiles

L'ONG palestinienne *Palestinian Medical Relief Society* (PMRS), partenaire d'Oxfam-Solidarité, cherche à répondre à ce type de situation. Entre un secteur public en déliquescence et un secteur privé trop coûteux, l'action de cette organisation vise prioritairement à améliorer l'accès et la qualité des soins. PMRS gère ainsi une vingtaine de centres de santé permanents, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, une école de formation aux soins de santé communautaire et divers centres spécialisés.

tations commencent rapidement car les journées sont longues. Jusqu'à 200 patients peuvent bénéficier d'une consultation sur une même journée, ce qui témoigne de la pertinence de l'action de la PMRS. Afin que le temps d'attente ne soit pas perdu, des travailleurs de santé communautaire en profitent pour adresser aux patients des séances d'information et de sensibilisation sur certains types de maladies et comportements d'hygiène à adopter.

### Concertation et coordination

La PMRS n'est pas isolée. Pour assurer l'efficacité de son action, l'organisation travaille en concertation avec le ministère palestinien de la Santé et en lien étroit avec d'autres organisations de santé. L'une d'elles n'est autre que l'ONG israélienne *Physicians for Human Rights* qui aide notamment à référer dans des hôpitaux israéliens certains cas précis auxquels l'offre de service de santé palestinienne ne peut répondre, comme des traitements de cancers spécifiques ou de cardiologie.

La PMRS est aujourd'hui une des plus importantes ONG de santé dans les territoires palestiniens occupés. Fondée en 1979, son action reste malheureusement essentielle car tant que persistera l'occupation israélienne, les institutions palestiniennes seront toujours dans l'incapacité de répondre aux besoins de leur population du fait du peu de contrôle qu'elles peuvent exercer sur leur population et leur territoire.

L'une de ses actions, qui est plus spécifiquement soutenue par l'Opération-11.11.11 depuis 2008, est celle qui vise à fournir des soins aux habitants de villages et quartiers palestiniens éloignés et isolés grâce à des cliniques mobiles qui sillonnent les Territoires palestiniens. Celles-ci sont composées de médecins, de travailleurs de santé communautaire, de techniciens de laboratoire avec tout le matériel nécessaire pour les consultations, les radiographies et les soins. Les consultations sont la plupart du temps gratuites et les médicaments vendus à très bon marché.

Quand une clinique mobile arrive dans un village, en général très tôt le matin, l'équipe est accueillie chaleureusement par les habitants qui connaissent par avance sa date de passage. Les consul-

JULIEN TRUDDAÏU

Producteur et animateur radio

**F**Le célèbre proverbe africain « Celui qui se moque du crocodile, n'a pas traversé la rivière » est aujourd'hui un projet théâtral autobiographique mettant aux prises les regards sur le monde et l'histoire d'un Camerounais et d'un Belge. Nous avons rencontré ce dernier : Guy Theunissen.

# Celui qui se moque du Crocodile...

Guy Theunissen est un comédien et metteur en scène belge. Il y a deux ans, avec son ami François Ebouele, comédien camerounais qui vit depuis quelques années à Bruxelles, ils décident de mettre en route un projet théâtral : « celui qui se moque du crocodile, n'a pas traversé la rivière ». Fraîchement revenu du Burkina Faso où le projet a été finalisé, Guy nous en parle.

« Mon histoire avec l'Afrique remonte à plus de vingt ans. Mais je m'y rends plus régulièrement depuis dix ans », raconte-t-il. C'est suite à différents chocs qu'il a vécus face à des partenaires artistes et autres structures sur place, et surtout à sa rencontre avec François, en 2003 à Yaoundé, que naît l'envie d'écrire et de créer un projet autour de la confrontation des points de vue, des cultures. « On est monté sur scène, on s'est engueulé, on a écrit, réfléchi, tous les deux, pour monter ce spectacle qui nous positionne l'un par rapport à l'autre ».

## Deux regards sur l'Histoire

C'est donc l'histoire de Guy et François. François et Guy. Leurs vies, leurs visions du monde. « Ça va de notre naissance à aujourd'hui, et à travers cette biographie et des souvenirs, des expériences, des émotions et des rencontres qui nous sont propres et intimes, on essaie de reconstruire la grande Histoire du monde. » Et cette grande Histoire, chacun l'a vécu différemment. « Dans le spectacle, il y a tout un passage sur 1989. Pour moi, les premières images de la chute du mur de Berlin que j'ai vues à la télé m'ont fait pleurer. C'était une rupture dans ma vie, j'avais 25 ans et j'avais vécu dans la Guerre froide toute ma vie. Pour François, au contraire, c'était la fin du soutien au prix des denrées alimentaires de la part de l'Occident, pour éviter 'la peste bolchévique'. Son père, producteur de café, a été ruiné du jour au lendemain puisque le prix du café est passé de 6 dollars à 50 cents. François se souvient donc de ce jour de la chute du mur de Berlin comme la première fois où il a vu pleurer son père »



**« JL ÉTAIT IMPORTANT DE SE PLONGER DANS LA RÉALITÉ DE LÀ-BAS, LA CHALEUR, LES BIÈRES CHAUDES, LES NUITS OÙ ON REFAIT LE MONDE »**

L'intelligence du « Crocodile » est de ne pas se concentrer uniquement sur le parcours de François en tant qu'Africain venu habiter en Europe. Le récit croise constamment les deux visions, interroge dans les deux sens, et livre ainsi l'introspection des deux hommes. « Les six semaines à Ouagadougou ont été passionnantes, très 'grandissantes' pour chacun mais très difficiles. Beaucoup de larmes, beaucoup de cris, d'émotions pour arriver

à ce spectacle qui me semble représenter sinon la vérité, du moins notre vérité à François et moi. » Pas de fiction donc. « Cela ne change pas tellement de mon travail habituel de metteur en scène puisque lorsque je dirige des acteurs dans l'interprétation de leur personnage, quand personnage il y a, je demande toujours non pas de porter un personnage mais sa parole. Je demande toujours à l'acteur de se positionner lui, en tant que citoyen, être humain, par rapport à la parole qu'il porte. Donc, pour moi, qu'il s'agisse de ma parole ou de celle d'un personnage, le processus ne change pas beaucoup. »



Le spectacle a été finalisé au Burkina Faso. « Il était important de se plonger dans la réalité de là-bas, la chaleur, les bières chaudes, les nuits où on refait le monde, et puis d'être plongé seul, blanc et belge, dans un contexte africain et burkinabé. Donc confronté au regard, à la façon de vivre, de penser, de respirer, de manger de l'autre. ».

### Mémoire et culpabilité

Deux pensées se confrontent. L'une venue du Sud, l'autre du Nord. Les sujets se succèdent au fil de leur discussion scénique. Le racisme, l'identité, la dette, la guerre, la culpabilité... « Pour vivre d'une manière harmonieuse et confortable, il est souvent tentant d'éviter les questions qui font mal. Même entre amis. Ces questions sont celles de la culpabilité, de la responsabilité, les motivations des uns et des autres. »

Le propos est parfois dur. Sans concession. La pièce remue, interroge tout un chacun sur la mémoire des faits, des actes, mais aussi la culpabilité qui surgit parfois lorsque la prise de conscience est là. « Pour moi, le sentiment de culpabilité est pervers. Par contre, comme disait Bouteflika à Sarkozy : 'je veux bien

faire des affaires mais pas sans la mémoire. D'abord la mémoire, les affaires ensuite !'. La culpabilité, non, la mémoire, oui ! »

« Je me souviendrai toujours, raconte-t-il sur un blog, de ce moment où François termine une démonstration sur la dette par ces mots : 'Tant que les lions n'auront pas leurs propres historiens, les histoires de la chasse glorifieront toujours le chasseur'. Tonnerre d'applaudissements... et moi d'enchaîner en disant : et moi là-dedans, qu'est-ce que j'ai à voir là-dedans ? Qu'est-ce que je peux faire ? Qu'est-ce qu'on peut faire ? Et mon regard plongé dans celui du public dans l'attente d'une réponse, d'une solution. Un temps suspendu puis : « on ne peut plus vivre comme ça ! »

Que fait-on après avoir dénoncé et entendu tout cela ? Guy Theunissen cite une autre pièce pour conclure notre entretien, *Le Collier d'Hélène* de Carole Fréchette : « Je ne sais pas. Peut-être, quand vous retournez dans votre pays, sur le petit carré qui vous appartient, dites-le de temps en temps : on ne peut plus vivre comme ça. Dans les soirées, avec vos amis, quand vous buvez du vin, quand vous regardez par la fenêtre la ville toute blanche, si paisible et si bien ordonnée, dites-le, même si personne ne comprend, même si vous n'êtes plus certaine de savoir d'où vous vient cette phrase parce que ça fait longtemps, et c'est si loin, à l'autre bout de la terre. Dites-le ».

La Maison Éphémère (Belgique) et La compagnie Annoora (Cameroun) en collaboration avec La Compagnie des Ménestrels (Cameroun) présentent « Celui qui se moque du crocodile, n'a pas traversé la rivière ». Une création de François Ebouele, Yaya Mbile Bitang et Guy Theunissen – Direction artistique : Guy Theunissen – Rédaction du texte : Guy Theunissen – Mise en scène : Yaya Mbile Bitang et Brigitte Baillieux – Interprétation : François Ebouele et Guy Theunissen

### Plus d'infos sur la pièce ?

Contactez la Maison éphémère : +32 (0) 19 65 74 89 – [maison.ephemere@skynet.be](mailto:maison.ephemere@skynet.be)

OUMOU ZÉ

Chargée de recherche, CNCD-11.11.11

# Pourquoi les « pays les moins avancés » n'avancent pas...

Le 9 mai, Istanbul accueillera la 4<sup>e</sup> conférence de l'ONU sur lesdits « pays les moins avancées ».

**L**’occasion de se demander pourquoi les 49 pays concernés n’ont pas réussi à « avancer » alors qu’ils sont les présumés bénéficiaires de toute une série de politiques.

Pays du Tiers monde, du Sud, périphériques, sous-développés, en développement, pauvres très endettés,... Les concepts, catégories et qualificatifs ne manquent pas pour désigner les pays les plus pauvres de notre planète. Mais derrière chaque concept, catégorie, qualificatif, il y a une vision, une histoire et des politiques mises en œuvre. Quand l'ONU adopta officiellement en 1971 le terme de « pays les moins avancés », son objectif était de développer des politiques spécifiques adaptées à ce groupe de pays. L'intention était louable, mais les résultats n'ont pas suivi.

## Moins avancés ?

« Jusqu’au milieu des années 60, explique la CNUCED, les pays en développement étaient considérés comme un ensemble homogène, que seule la structure de leurs exportations de produits de base différenciait »<sup>1</sup>. Pour dépasser cette approche simpliste et mettre en œuvre des politiques adaptées, l'Organisation des Nations unies (ONU) adopte en 1971 l'expression de « pays les moins avancés » (PMA), *Least Developed Countries* en anglais. Ce concept désigne les pays les plus pauvres et les plus vulnérables de la planète. Trois critères sont utilisés : un faible revenu national, un bas niveau de développement humain, une vulnérabilité économique.

Depuis 1971, les PMA ont vu leur nombre doubler. Ils étaient 24 en 1971, 31 dix ans plus tard et sont 48 aujourd’hui. 33 sont en Afrique, 9 en Asie, 5 en Océanie et 1 en Amérique latine. Ces pays englobent quelque 850 millions d’habitants, soit environ 12% de la population mondiale, mais ne représentent que 2% de la richesse mondiale (PIB mondial) et 1% du commerce mondial des marchandises. Seuls trois pays ont pu se hisser hors du groupe : le Botswana en 1994, le Cap Vert en 2007 et les Maldives en ce début d’année 2011.

## Des résultats peu brillants

En matière de développement des PMA, un premier constat interpelle. Malgré une croissance annuelle du PIB de ce groupe de plus de 7% entre 2002 et 2007, ces pays peinent à assurer une répartition

17%<sup>3</sup>. » Il y a pourtant eu plusieurs conférences internationales, des plans d’actions et d’autres mesures (préférences commerciales, allègement de dettes) mais ils ne semblent pas avoir réussi à inverser la tendance.

Durant les années '70, il est apparu que « les PMA étaient de plus en plus distancés, quand ils ne régressaient pas »<sup>4</sup>. Pour contrer cette tendance, une pre-

**« SUR L’ENSEMBLE DES PMA, 277 MILLIONS DE PERSONNES, SOIT 36% DE LA POPULATION, VIVENT AVEC MOINS DE 1 DOLLAR PAR JOUR »**

équitable des bénéfices pour l’ensemble de leurs populations qui se retrouvent encore pour la moitié dans l’extrême pauvreté<sup>2</sup>. Les indicateurs de recul de la pauvreté ou de développement humain restent en-deçà des objectifs les plus minimalistes. « Sur l’ensemble des PMA, 277 millions de personnes, soit 36% de la population, vivent avec moins de 1 dollar par jour. 31% sont sous-alimentées, alors que dans les autres pays en développement ce chiffre n’atteint que

mière conférence des Nations Unies sur les PMA (PMA-I) est organisée à Paris en 1981, et débouche sur un premier programme d’action. La situation va toutefois continuer à se détériorer. Sur le plan international, on assiste à la fin du monde bipolaire, à la dégradation constante des termes de l’échange<sup>5</sup> pour les économies les plus pauvres et à l’éclatement de la crise de la dette. Pour rester solvables et garantir le service de leurs dettes, nombre de PMA

## LES 48 "PAYS LES MOINS AVANCÉS" TOUJOURS AUSSI PAUVRES



font appel aux Institutions financières internationales (IFI), qui les incitent, pour ne pas dire les obligent, à mettre en œuvre les tristement célèbres plans d'ajustement structurel<sup>6</sup>.

L'entrée dans la décennie 90 se fait avec les premières critiques des orientations économiques et politiques de développement prônées par les IFI dans les pays les plus pauvres, où le cercle vicieux de la pauvreté se renforce sur fond de croissance démographique, d'explosion des populations urbaines et de résurgence de conflits régionaux. En 1990, à Paris encore une fois, la conférence PMA-II donne lieu à l'adoption d'une nouvelle déclaration et d'un autre programme d'action pour les années '90.

Les années 2000 s'annoncent mal. L'ambiance laisse alors transparaître une certaine fatigue des donateurs et une difficulté de maintenir le soutien spécifique à ce groupe de pays. La part de l'aide attribuée aux PMA a chuté de 45%, et celle des flux de capitaux à leur destination de 39%<sup>7</sup>. L'Union euro-

péenne propose alors la tenue à Bruxelles de la Conférence PMA-III en mai 2001. Pour la première fois, un forum de la société civile est organisé en parallèle à la rencontre. Un Observatoire regroupant organisations, réseaux et mouvements de la société civile d'ici et de là-bas est créé.

La 4<sup>e</sup> Conférence sur les PMA (PMA-IV) se tiendra quant à elle sur les rives du Bosphore, à Istanbul, du 9 au 13 mai. L'objectif de ce sommet sera une fois de plus de définir un plan d'action pour la prochaine décennie. Mais il y sera aussi inévitablement question des faibles avancées, voire de l'échec des politiques menées en faveur de ces pays depuis la création de la catégorie.

### Le marché comme pierre angulaire

Plus que l'échec des plans d'action et mesures ciblés, c'est leur orientation à teneur très commerciale qui doit faire aujourd'hui l'objet de débats. À ce titre, l'initiative « Tout sauf les armes » est un bon exemple de cette orientation.

Lancée en 2001 par l'Union européenne, l'initiative « Tout sauf les armes » a consisté à accorder une exemption sur les taxes et les quotas à tous les produits, exceptés les armes et les munitions, en provenance des PMA. L'initiative semblait généreuse. Pascal Lamy, commissaire européen au Commerce de l'époque, devenu depuis secrétaire général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), s'en félicitait : « Nous avons tenu nos belles promesses. Nous adressons ainsi au reste du monde un message de sérieux indiquant notre volonté d'amener les pays les plus désavantagés à partager les fruits de la libéralisation du commerce.<sup>8</sup> » Une étude approfondie de l'initiative confirme cependant qu'il s'agissait surtout d'une entreprise de séduction de l'opinion européenne et des PMA pour qu'ils prennent le train de la libéralisation commerciale, notamment dans le cadre du cycle de négociations de l'OMC. Thierry Kesteloot, d'Oxfam-Solidarité, affirmait déjà à l'époque que « l'initiative de Pascal Lamy procède d'un choix fondamental :

celui de la préférence donnée au libre-échange sur le développement durable. Il est clair que le libre accès est loin d'être suffisant comme mesure. Cela ne changera peu ou rien dans un rapport de force inégal entre producteurs<sup>9</sup>.

Le rapport 2010 de la CNUCED sur les

cennies de politiques de développement fondées sur la croissance économique, la vulnérabilité des économies des PMA aux chocs extérieurs s'est renforcée. « Ce déséquilibre croissant, explique la CNUCED, a abouti à un alourdissement de la facture des importations de den-

## « LE PROBLÈME N'EST PEUT-ÊTRE PAS LE DIAGNOSTIC DU MAL MAIS PLUTÔT LE REMÈDE »

PMA constate que les trente dernières années de coopération ont misé sur le fait de « libérer la puissance créatrice et des mécanismes de marché en réduisant le rôle de l'État dans le processus de développement », avec des résultats plus que mitigés. Après plusieurs dé-

rées alimentaires et a eu des conséquences négatives qui se sont traduites par un développement moins soutenu et moins équitable ».

### Un paradigme recyclé

Devant l'échec du commerce comme moteur du développement, la CNUCED propose aujourd'hui un nouveau paradigme, celui du développement des capacités productives, où l'État jouerait son « rôle développementiste » en « créant des conditions favorables à l'accumulation de capital, au progrès technologique et à la transformation structurelle, ainsi qu'à la création d'emplois productifs ». L'État et la production sont remis au centre du système. Une nouvelle architecture de l'aide est proposée, misant sur cinq éléments incontournables : « les ressources financières, le commerce, les produits de base, la technologie, ainsi que l'adaptation aux changements climatiques et leur atténuation »<sup>10</sup>. La CNUCED considère que le principal objectif pour

les PMA serait une croissance durable leur permettant de rattraper le retard sur les pays à revenus intermédiaire. En fait, plutôt qu'un nouveau paradigme, cela ressemble à un nouvel emballage des éléments fondateurs de l'idéologie du développement en tant que processus de rattrapage.

### Nouveau consensus

Les trois critères utilisés par l'ONU pour classer un pays comme PMA sont réducteurs. Ils enferment de *facto* un certain nombre de ces pays sur base de facteurs économiques et humains endogènes et ne permettent pas de prendre en compte suffisamment les mécanismes internationaux qui se sont de plus en plus imbriqués dans le fonctionnement des États. Mais n'est-ce pas finalement le propre de toute catégorisation d'être réductrice ?

Le problème n'est peut-être pas le diagnostic du mal mais plutôt le remède. Il serait aujourd'hui opportun d'élargir le débat vers les nécessaires changements de cap au niveau mondial. Les mesures qui pourront alors être prises rentreraient dans la logique d'un nouveau consensus sur les modèles de développement humain durable. Créer un environnement favorable à la réussite des programmes d'action en faveur des PMA, tel semble finalement l'enjeu principal.

1/ Les PMA : rappel des faits, site de la Conférence de Bruxelles PMA III, [www.unctad.org](http://www.unctad.org) 2/ CNUCED, « Rapport 2010 sur les Pays les Moins Avancés : Vers une nouvelle architecture internationale du développement pour les pays les moins avancés (PMA) », novembre 2010. 3/ Les Pays les Moins Avancés (PMA) : avant et après, 2010, <http://eudevdays.eu/> 4/ Les PMA : rappel des faits, *idem* 5/ L'indice des termes de l'échange le plus courant mesure le rapport entre les prix des exportations et les prix des importations. Une augmentation de cet indice correspond à une amélioration des termes de l'échange : par exemple, un pays vend plus cher ses exportations pour un prix à l'importation constant. Inversement, une diminution de l'indice correspond à une dégradation des termes de l'échange. 6/ Politique économique imposée par le FMI en contrepartie de l'octroi de nouveaux prêts ou de l'échelonnement d'anciens prêts. Ce type d'ajustement a pour finalité d'assurer que le pays pourra reprendre le service de sa dette extérieure (paiement des intérêts et remboursement des prêts). 7/ CNUCED, « Les 49 pays les moins avancés au monde », fiche statistiques essentielles sur les PMA, avril 2001. 8/ « L'UE approuve le programme 'Tout sauf les armes' », 26 février 2001, [www.europa.eu.int](http://www.europa.eu.int) 9/ Thierry Kesteloot, Lutte contre la pauvreté des PMA : du discours à la réalité, septembre 2001, [www.cadtm.org](http://www.cadtm.org) 10/ CNUCED, « Rapport 2010 ... », *idem*



Chronique subjective  
et complètement à l'ouest,...

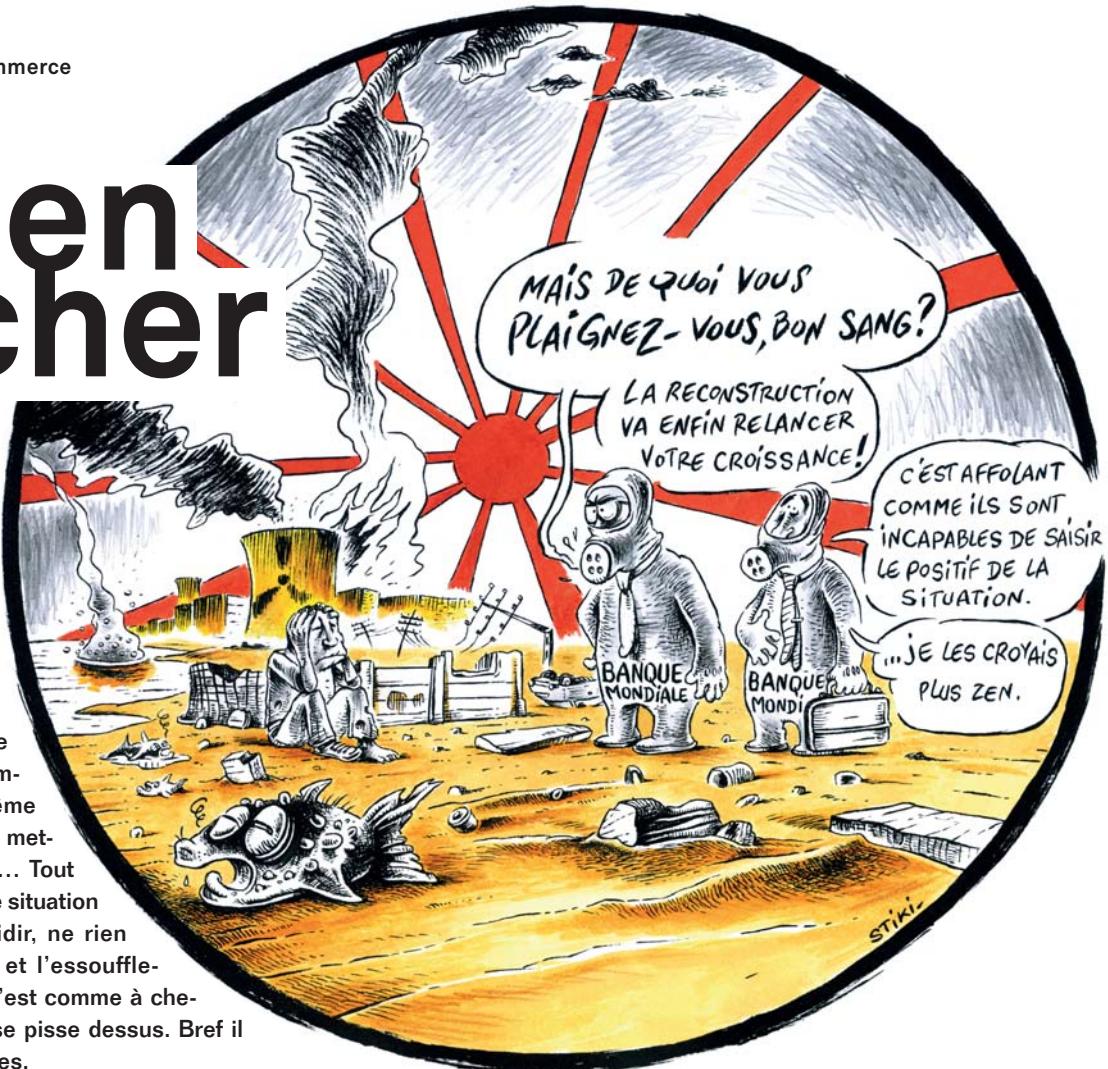
**GÉRARD MANRÉSON,**  
Docteur ès cynisme à HECC  
Haute école du Café du Commerce

# Ne rien lâcher

Constance et persévérance sont les qualités des grands hommes et des guerriers. Elles sont plus que nécessaires aujourd'hui car ça sent un peu le roussi : nos amis du désert ne font plus peur, nos experts bégayent sur la tendresse de l'uranium, on se tache le costume à force de s'empiffrer chez les banquiers, même les agences internationales se mettent à parler de pic de pétrole... Tout fout le camp ! Pourtant, plus une situation est critique plus il faut se raidir, ne rien lâcher, compter sur le temps et l'essoufflement. Il ne faut rien montrer, c'est comme à cheval : tenir la bête même si on se pisse dessus. Bref il faut rester d'authentiques rigides.

Aujourd'hui, nous sommes en guerre, la pire de toute : celle des esprits. Une guerre qui n'a pas besoin de se draper dans une résolution de l'ONU. La meilleure arme dont nous disposons, c'est la com' car le temps est à la communication comme le printemps est aux cerisiers du Japon (c'est de moi!). À ce titre, la Banque mondiale vient de commettre un chef d'œuvre. Sur le Japon, elle a affirmé en toute rigidité que « la reconstruction devrait relancer l'économie », qu'elle « coûtera jusqu'à 165 milliards d'euro » et qu'elle « relancera la croissance pendant 5 ans ». Une vraie Joconde de la com'. Laissons de côté les histoires de vies brisées, de boue, de rayons gamma et de gravats. Ça ne fait pas rêver ! Au contraire, gardons le cap, contre vents et tsunamis (c'est encore de moi!). Accrochons-nous au PIB comme l'anémone au rocher. Accrochons-nous à ce critère de mesure de tous les éléments de la vie qu'est la croissance... notre Graal. Le Japon en était tristement écarté depuis plus de 20 ans, et voilà qu'enfin la nature vole au secours du PIB. Y a pas à dire, les choses sont bien faites.

Constance et persévérance, je vous disais. Ce n'est pas le moment de lâcher sur le fond. On va se relever, on va trimer, on va réparer et même reconquérir de nouveaux marchés. Enfin, je dis « on »... Vous comprenez ! On devrait aller plus loin. On va pousser les Japonais à emprunter pour reconstruire, prêter à ceux qui ont tout perdu, la valeur de leur maison servant de caution. Une valeur qui ne fera d'ailleurs qu'augmenter au fur et à mesure que la radioactivité diminuera et facilitera le remboursement. Ce n'est pas tous les jours qu'on est sûr d'avoir une croissance



sur des milliers d'années. Quand la brique va, tout va...

Bon, je conviens qu'à force de rigidité, on pourrait nous reprocher notre manque de souplesse. Pas de panique. En guerre, la meilleure défense est l'attaque. Commencez toujours par affirmer que ceux qui veulent changer de cap manquent de réalisme surtout quand ils vous parlent de la réalité. L'oxymore est la formule rhétorique la plus efficace depuis Platon. D'ailleurs « tout le monde s'accorde à dire » que ceux qui ne veulent pas continuer comme maintenant sont forcément des dangereux dogmatiques gravement irréalistes.

Alors  
Merci qui ?



# Journée des volontaires

## 11.11.11

Le 11 juin 2011 à partir de 9h30 au CIVA,  
55 rue de l'Ermitage, 1050 Bruxelles

Que serait le CNCD-11.11.11  
sans ses volontaires ?

Ils sont la pierre angulaire  
de notre action depuis toujours !  
C'est aussi sur eux que la nouvelle  
campagne pour la « justice  
climatique » s'appuiera !

Pour vous remercier et vous  
présenter en primeur cette  
campagne et ses moyens  
d'actions, nous vous invitons à  
nous rejoindre pour une journée  
exceptionnelle !

Venez nombreux !

### Programme

#### 9h30 : « Changeons le monde, qu'ils disaient »

→ Découverte en primeur de la nouvelle campagne avec l'intervention de Jean-Pascal Van Ypersele, climatologue à l'UCL et vice-président du GIEC, et d'un partenaire Sud  
→ Projection en avant-première du documentaire phare de la campagne : « la malédiction des ressources » en présence du réalisateur, Vincent Bruno

#### 13h00 : Buffet « coloré » et musique « live »

#### 14h00 : « Soutenez-les, qu'ils disaient »

→ Présentation de projets soutenus par l'Opération 11.11.11 et témoignages de partenaires du Sud

#### 15h00 : « Engagez-vous, qu'ils disaient »

→ Comment entrer en action avec le CNCD-11.11.11 ?  
Divers ateliers et nouveaux moyens de mobilisations seront proposés en ateliers

#### 17h00 : Clôture, apéro et... début des festivités !

### Contact et inscription :

volontaire@cncd.be – 02 250 12 57

### Plus d'infos :

[www.cncd.be/journeedesvolontaires](http://www.cncd.be/journeedesvolontaires)